L'ANNÉE MONDIALE DU RÉFUGIÉ

*Nous avons eu déjà l'occasion, à plusieurs reprises, de publier des nouvelles relatives à l'*Année mondiale du réfugié *qui, commencée en 1959, a pris fin le 30 juin 1960.*[1]

Il est trop tôt pour en apprécier pleinement les résultats et plusieurs gouvernements et institutions privées poursuivent encore leur action. Ainsi que le disait le secrétaire général des Nations Unies, « nous ne devons pas croire que nous soyons au bout de la route. Nous devons nous attendre à des besoins continus et c'est pourquoi nous devons aussi pouvoir compter sur une assistance continue ». Mais il indiquait en même temps que les résultats préliminaires sont encourageants. Les voici, tels que les annonce son représentant spécial; et nous les faisons suivre d'un commentaire sur la décision prise par le CIAMR, comité qui groupe un grand nombre d'institutions non-gouvernementales préoccupées de coordonner, dans ce domaine, les efforts de l'initiative privée.

* * *

A la date du 30 juin 1960, les gouvernements avaient promis, en faveur des réfugiés, en sus de leurs contributions annuelles, 15 millions de dollars pour l'Année mondiale du réfugié. Tel est le résultat annoncé par le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, pour l'Année mondiale du réfugié.

[1] *On sait l'aide que le mouvement de la Croix-Rouge apporte pour la solution du problème des réfugiés dans le monde. Voir, en particulier,* Revue internationale, *janvier 1960.*

On ne connaîtra pas le total des contributions publiques des pays qui ont organisé des campagnes pour la collecte de fonds jusqu'à ce que l'on ait reçu des rapports de tous les 88 pays et territoires qui ont participé à l'Année mondiale du réfugié.

Après avoir constaté que les activités en faveur des réfugiés et les collectes de contributions se poursuivent à une cadence meilleure que celle de l'année passée, le représentant spécial a souligné l'observation faite par le Secrétaire général, suivant laquelle « c'est la fin de l'année officielle, mais non pas la fin de l'effort ». Trente-neuf des pays participants ont constitué des Comités nationaux pour l'Année mondiale du réfugié et un certain nombre d'entre eux poursuivent leurs activités jusqu'à la fin de 1960. De surcroît, 77 organisations internationales non gouvernementales qui se sont unies pour former un Comité international de l'année mondiale du réfugié maintiennent ce Comité jusqu'après la fin de l'année et il se peut qu'elles établissent sur une base commune, sous une forme ou sous une autre, une organisation permanente.

A part les promesses des gouvernements, seuls quelques comités nationaux ont été en mesure de faire rapport sur les résultats de leurs campagnes de collectes de fonds, et dans quelques pays ces campagnes se poursuivront jusqu'en décembre 1960. Le premier rapport reçu est celui du Comité du Royaume-Uni, qui a annoncé la collecte de plus de 21.600.000 dollars à la fin de sa campagne, alors que certaines contributions rentrent encore.

Un rapport intérimaire de la Norvège annonce une collecte de 1.763.000 dollars. On signale des résultats également encourageants dans des rapports préliminaires parvenus, entre autres pays, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, du Danemark, de la République fédérale d'Allemagne, de la France, de l'Iran, de l'Irlande, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, de la Suède, de la Suisse et des Etats-Unis.

La Nouvelle-Zélande a marqué la fin officielle de l'Année mondiale du réfugié en déposant auprès des Nations Unies, le 30 juin 1960, son instrument de ratification de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Venant après la Grèce et la Yougoslavie, la Nouvelle-Zélande est le troisième pays qui a ratifié la Convention au cours de l'Année. Dix autres gouvernements envisagent très sérieusement de la ratifier ou d'y adhérer.

L'Année mondiale du réfugié a eu un résultat notable: les mesures prises pour la première fois par plusieurs pays pour admettre des réfugiés handicapés. A la date du 30 juin, 2000 visas avaient été promis dans ce but.

Soixante-quatorze pays ont émis des timbres spéciaux pour commémorer l'Année mondiale du réfugié. Bon nombre de ces pays ont fait don de blocs de ces timbres au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et à l'Office de sciences et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine en vue de leur vente au profit des réfugiés qui relèvent

de leur mandat. On prévoit que le produit de cette opération s'élèvera à environ un million de dollars.

Ce qu'on ne saurait mesurer, c'est la conscience plus grande que l'opinion publique mondiale a prise des besoins des réfugiés grâce à l'Année mondiale du réfugié. C'était là un des buts principaux de la résolution que l'Assemblée générale a adoptée le 5 décembre 1958.

Les buts de l'Année mondiale du réfugié étaient a) « *d'appeler l'attention de tous sur le problème des réfugiés et d'inciter les gouvernements, les organisations bénévoles et le public en général à fournir des contributions financières supplémentaires en vue de le résoudre, et* b) *de susciter, à titre purement humanitaire et conformément aux vœux librement exprimés par les réfugiés eux-mêmes, de nouvelles possibilités de solutions permanentes pour les réfugiés grâce au rapatriement volontaire, à la réinstallation ou à l'intégration* ».

Lorsque l'Année mondiale du réfugié a commencé en juin 1959, on estimait qu'il y avait encore dans le monde quinze millions de réfugiés qui avaient besoin d'aide et que, sur ce nombre, plus de deux millions espéraient être assistés par les Nations Unies.

On ne pourra savoir dans quelle mesure les réfugiés auront bénéficié de l'Année mondiale du réfugié que lorsque tous les pays participants auront soumis leurs rapports définitifs sur l'effort spécial qu'ils ont déployé au cours de l'Année.

Participaient à l'Année mondiale du réfugié, à la date du 1er juillet 1960, les pays et territoires suivants: Afghanistan, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, Cambodge, Cameroun, Canada, Ceylan, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Ethiopie, Fédération de Malaisie, Fédération du Mali, Finlande, France, République fédérale d'Allemagne, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Haïti, Saint-Siège, Honduras, Islande, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Laos, Liban, Libéria, Libye, Luxembourg, Mexique, Monaco, Maroc, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, République de Corée, République du Togo, Arabie saoudite, Somalie, Soudan, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Union Sud-Africaine, République Arabe Unie, Royaume-Uni, Etats-Unis, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Yémen et Yougoslavie.

Territoires : *Honduras britannique, Somalie française, Gambie, Hong-Kong, Nouvelle-Guinée néerlandaise, Sainte-Lucie (Indes occidentales), Sierra Leone, Surinam, Ouganda.*

Membre de la Communauté : *République de Haute Volta.*

* * *

Certes, on ne peut que se réjouir de ces résultats. Pendant douze mois l'opinion mondiale a été, par tous les moyens possibles, sollicitée de s'intéresser à ce problème. Des moyens considérables ont été mis en œuvre et certaines manifestations ont obtenu un succès qui a dépassé les espérances. Des camps vidés, de nouvelles existences assurées : voilà le bilan positif de cette Année mondiale.

Mais, dans l'ensemble, il reste encore fort à faire. Si des résultats partiels ont pu être obtenus, le problème des réfugiés n'en est pas résolu pour autant. Nombreux sont encore ceux qui végètent dans des camps ou vivent dans des conditions dramatiques. Ce n'est donc pas le moment de relâcher les efforts. Telle est la conclusion que le Comité international pour l'Année mondiale du réfugié (CIAMR), dont le CICR fait partie, a tirée lors de sa VIIe session plénière tenue à Genève, le 27 mai 1960. Il lui a paru opportun de soutenir les Comités nationaux qui ont décidé en grand nombre de poursuivre leurs travaux pendant plusieurs mois après la fin de l'Année mondiale du réfugié.

Car il faut tout d'abord continuer l'œuvre d'évacuation des camps, de réinstallation et de reclassement des réfugiés dans une vie économique et sociale normale. Il faut lutter pour que soient admis, dans certains pays, des réfugiés handicapés, s'occuper du problème de la jeunesse, étudier les aspects psychologiques de l'intégration, de la formation professionnelle et de l'emploi des réfugiés.

Il ne s'agit pas seulement de donner aux étudiants la faculté de poursuivre leurs études, mais encore de leur assurer la possibilité de travailler dans la branche qu'ils ont choisie. Nombre d'entre eux, en effet, redoutent l'avenir, parce que la législation des pays d'immigration s'oppose souvent à ce que les réfugiés exercent certaines professions. Et pourtant, l'élément important de la réintégration est de donner à ceux qu'on tente de sortir de leur misère l'occasion de contribuer eux-mêmes à leur entretien, de faire quelque chose d'utile, en un mot, de travailler.

Ces questions, et toutes celles qui concernent les réfugiés, ont fait l'objet d'études, de séminaires. Elles sont le souci constant du CIAMR. L'action doit donc être poursuivie, et c'est bien ainsi que l'entendaient les promoteurs de l'Année mondiale du réfugié, qui voulaient que celle-ci fût le point de départ d'une

assistance continue dans chaque pays, qu'elle marquât un début et non une fin.

Comme le relevait, le 12 juin 1960 à Genève, devant la Conférence des Comités nationaux pour l'Année mondiale du réfugié, M.A.R. Lindt, haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés : « On a déjà beaucoup fait ; mais, à mon avis, c'est encore bien peu de chose, si l'on tient compte de ce qui pourrait être obtenu par un effort mondial, entrepris à une époque où la prospérité s'étend à peu près au monde entier, en faveur de ceux qui, jusqu'à présent, n'ont eu aucune part à cette grande expansion économique ».

E. J. L.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Le rapport annuel du Dr M. G. Candau, directeur général de l'OMS, a été soumis à la 13me Assemblée mondiale de la Santé réunie à Genève en mai 1960. Maintenant paru, il décrit les activités de l'OMS, en 1959, dans 144 pays et territoires où elle a participé à quelque 532 projets sanitaires. Les maladies transmissibles, qui posent encore à la santé du monde les problèmes les plus sérieux, ont fait l'objet d'un grand nombre de ces projets.

Le paludisme. — C'est la campagne mondiale d'éradication du paludisme, qui vient en tête dans la lutte contre les maladies transmissibles. En décembre 1959, des campagnes visant à protéger quelque 568 millions d'individus étaient en cours, tandis que des enquêtes préparatoires s'étendaient à des territoires impaludés peuplés de 168 millions d'habitants. Les campagnes d'éradication couvrent maintenant l'ensemble du territoire de l'Inde (le plus vaste foyer de paludisme dans le monde). L'Indonésie (le deuxième en importance) a lancé son programme d'éradication. Au Pakistan (le troisième), les études pré-opération-